

Penser la crise des banlieues

Attentives à intervenir aussi sur le « très contemporain », les Annales reviennent sur les événements qui se sont produits en France à l'automne 2005, et prennent position dans le débat sur la « crise des banlieues ». Entre le 27 octobre et le 17 novembre, des « cités » ou quartiers de communes d'un grand nombre de banlieues populaires de la région parisienne puis, par effet sans doute aussi mimétique, de province ont été le théâtre nocturne (très médiatisé) de flambées de violence inorganisées et d'affrontements avec les forces de l'ordre. Suite à l'émotion suscitée par la mort par électrocution de deux adolescents dans un transformateur EDF de Clichy-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), où ils s'étaient réfugiés pour échapper à des policiers dont ils se croyaient poursuivis (les faits sont mal établis), des groupes de jeunes ont exprimé leur colère, après ce qui apparaissait comme une nouvelle bavure policière dont étaient les victimes deux des leurs : voitures brûlées, destruction de mobilier urbain, saccage de bâtiments publics. Pendant trois semaines, ces affrontements ont fait la une de l'actualité, et les débats à chaud se sont multipliés.

Toutes les agglomérations – même parmi les plus concernées par les problèmes liés à l'immigration, enclines à s'enflammer ou observées par les médias – n'ont pas été touchées (Marseille n'a pas bougé) ; et certaines villes, qui n'avaient jamais fait parler d'elles au niveau national sur ce registre (Besançon, Nancy, etc.) ont connu elles aussi leurs « nuits incendiaires ». De même, toutes les banlieues constituées de grands ensembles d'habitation des sept départements de la région Île-de-France n'ont pas été affectées par cette explosion (ainsi Évry). On peut sans doute replacer les événements de l'automne 2005 dans la déjà longue séquence des flambées de violence qu'ont connues certains quartiers par le passé (Vaulx-en-Velin, 1979, 1990 ; Les Minguettes 1981, 1983 ; etc.), les rapprocher du « rituel de la Saint-Sylvestre » des incendies de véhicules, dont Strasbourg est le baromètre depuis

plus de dix ans maintenant, ou encore les mettre en relation avec les phénomènes de violence ou d'incivilité quotidiennes, de délinquance et d'affrontements avec la police.

Les commentaires et les interprétations les moins contrôlés ont couru, avec le spectre d'un soulèvement généralisé ou d'une manipulation islamiste. Les mots sont piégés. Les jeunes dont il est question – Noirs, Arabes – sont pour la plupart nés en France, donc Français, issus de la deuxième, voire de la troisième génération (jusqu'à combien remontera-t-on ?) ; ils sont scolarisés, vivent en France et y travaillent (parfois), non sans difficultés de tous ordres ; ils ont des parcours migratoires et entretiennent des rapports très hétérogènes à la mémoire familiale de la migration ; ils sont pour la plupart de traditions musulmanes, maintenues ou récupérées, dans un contexte national de doutes sur les capacités de la laïcité à se renouveler et à s'appliquer à l'islam, et international assourdi par les échos des conflits au Proche et au Moyen-Orient. Ils sont aussi l'objet de réactions et représentations où se mêlent sentiment d'insécurité, trafics de tous ordres, xénophobie et racismes.

Il s'agit ici de tenter d'apporter, sinon une interprétation, du moins des éléments d'analyse qui permettent de rendre compte et d'éclairer la « crise des banlieues » de l'automne 2005. Les auteurs que nous publions ont accepté de prendre ce risque, et nous les en remercions. Ils le font avec la prudence qui sied à un tel exercice, mais aussi avec la conviction que les sciences sociales ont quelque chose à dire (et se doivent de le dire), avec les outils et les exigences de leurs disciplines respectives, afin de lutter contre les idées toutes faites et les fausses évidences. Avec leurs limites, aussi, qui sont celles des enquêtes, statistiques ou de terrain, dont on dispose ou non. Sans complaisance ni angélisme, sans dogmatisme ni a priori non plus, ils s'y emploient.

De quelle crise en effet la flambée de violence de l'automne dernier est-elle le symptôme ? Du modèle républicain d'intégration à la française ou de la société française elle-même, comme le souligne Dominique Schnapper ? Pays d'immigration, ses capacités d'intégration semblent marquer le pas (les institutions qui l'avaient réalisée, non sans difficultés, paraissent aujourd'hui ne plus tenir le rôle qui leur était assigné : école, armée, Églises, partis, syndicats, entreprise, etc.) ; société minée par un chômage structurel de masse, où les difficultés d'insertion sur le marché du travail voient les frustrations et les rancœurs. Pour autant, la revendication des droits, dans la plus pure tradition républicaine « à la française », c'est-à-dire dont l'État est le garant, n'est pas absente. Robert Castel ne dit pas autre chose. Refusant les sirènes de la (paresseuse) interprétation communautariste, il refuse aussi la grille d'interprétation de l'exclusion ou de la marge, pour lui substituer une analyse opposant un dehors et un dedans. Ce qu'expriment aujourd'hui « les jeunes » des banlieues, ce que manifestent ces explosions spontanées sur le modèle des « émotions » populaires que l'histoire a connues, c'est, selon lui, une revendication plus qu'un refus : celle de participer aux droits promis ; et une attente sociale, que les politiques publiques n'arrivent pas à combler. Paradoxe de la situation : l'expression, y compris violente ou désespérée, traduit d'autant plus l'incorporation du répertoire des droits que la discrimination négative vécue est plus forte. Bien plus, R. Castel fait l'hypothèse que les jeunes d'aujourd'hui endossent le rôle que les vagabonds avant-hier, les prolétaires hier avaient tenu : celui de groupes qui incarnaient l'altérité culturelle. Autant sinon plus qu'un refus d'intégration, c'est une demande d'intégration à laquelle on assiste, pour laquelle la réponse ne saurait être que politique. Pourtant, les risques de la ghettoïsation sont là, et les pressions, de tous ordres, vers un repli communautaire ne sont pas à négliger, comme les apories sur l'assimilation ou le droit à la différence.

Le retournement du stigmatisme et la banalisation du racisme y contribuent, dans une exacerbation de la tension manichéenne entre « Eux » et « Nous ».

Une prise de recul est donc nécessaire. C'est ce que tentent Stéphane Beaud et Olivier Masclat, d'une part, Marc Gurgand et Éric Maurin, de l'autre. Les premiers choisissent une perspective générationnelle, mettant en rapport la génération des beurs, née dans les années 1960 et 1970, et celle des cités, née dans les années 1980 et 1990. S'appuyant sur les enquêtes de terrain et les entretiens qu'ils ont réalisés avec les jeunes, ils confrontent les situations et expériences familiales, scolaires, professionnelles, politiques, associatives de ceux-ci. Ils mettent ainsi en évidence, de manière aiguë, la distance qui sépare les années 1980 et 2000 quant à l'insertion des jeunes issus de l'immigration. Entre les enfants de Maghrébins qui participèrent à la Marche pour l'égalité et contre le racisme de 1983 et ceux de familles originaires de l'Afrique sub-saharienne qui fournirent l'essentiel des émeutiers de 2005, les différences sont grandes. Il y a là un vaste terrain pour des enquêtes futures, dont les analyses sociologiques et anthropologiques sont tributaires.

Les seconds, prenant plus de distance par rapport à l'événement, se donnent pour objectif de mesurer l'impact des politiques éducatives de démocratisation de l'enseignement secondaire et supérieur sur les revenus salariaux. L'accès au collège, puis au lycée et enfin aux formations supérieures courtes, ne s'est pas soldé par le constat d'échec trop souvent effectué. Leur mise en œuvre a toujours été difficile pour l'institution, mais ces politiques ont eu des effets positifs pour les catégories les plus défavorisées, celles-là même qui étaient les destinataires des réformes. Les débats récents, en France, sur l'enseignement supérieur et les qualifications professionnelles laissent entrevoir que de tels investissements éducatifs ne sont pas vains, face aux défis de la société française.

Les sciences sociales ne peuvent se détourner de leurs responsabilités : soumettre l'événement et les discours à l'épreuve de la critique, offrir des analyses contextualisées qui résistent, croiser les perspectives et déplacer les unités spatiales et temporelles considérées. Ces exigences et assurances, qui sont les nôtres, valent aussi pour l'étude des faits contemporains.

LES ANNALES